

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 37

Artikel: Le verset de "Missipi"
Autor: Ribaux, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Verset de «MISSISSIPPI»

EN nous retournant vers le passé, nous sommes obligés parfois de reconnaître, malgré les imperfections du présent que le temps actuel vaut mieux, sous certains rapports, que celui qui l'a précédé.

Autrefois comme aujourd'hui, — la chose est claire et nette, — les riches ont toujours pu se tirer d'affaires, tandis qu'il en est et qu'il n'en a pas été autrement de tout temps pour ceux qui n'ont jamais possédé en ce monde que leurs bras, leurs jambes et une figure plus ou moins rousse.

La différence entre les maux partagés du passé et ceux d'aujourd'hui, c'est que ceux-ci se sentent le droit de demander une amélioration de leur sort aux œuvres protectrices et particulièrement à leurs communes d'origine : quant aux premiers ils n'osaient formuler une plainte ni revendiquer une petite place au soleil qui pourtant croyait se lever chaque matin pour réchauffer tous les hommes sans distinction.

Les conseils communaux étaient là, mais pour tenir « les pauvres » en respect. Lorsqu'un cas particulier de misère noire se trouvait dévoilé, les conseillers s'assemblaient et le coupable d'indigence était cité à comparaître devant eux.

S'il s'agissait d'un père de famille, une charité plutôt légère lui était accordée avec défense formelle de recommencer.

S'il était question d'un vieux célibataire à fortune récalcitrante ou de quelque veuf ayant fait mourir sa femme en lui donnant en guise de bifstecks des coups de ce qui, en patois s'appelait « dordet » et en français « bâton », la chose était tranchée en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

— Cette fois on en a assez de ton commerce ! de son vivant tu n'as fait que taper sur ta femme comme le maréchal sur son enclume ! Nous allons voter pour savoir si tu iras finir tes jours dans une ferme des environs, ou aux montagnes, ou de l'autre côté du lac ! Va préparer ton sac ! Ce sera le moment qu'on n'entende plus parler de toi !

Il existait assez de paysans dans les fermes et villages environnants pour s'engager à entretenir « un pauvre de commune » en vêtements, nourriture et tout le confort d'usage, contre la somme de un franc par jour. Ces pensionnaires, dans leurs Palaces respectifs, devaient fournir en plus du prix de pension fixé, l'aide de leurs bras ; il faut dire que ceux-ci ne se mettaient en mouvement avec un peu de zèle que si la lumineuse vision « d'un petit verre » brillait au bout du travail accompli. — Mais, pas plus que l'étoile du Berger, le petit verre n'apparaissait à toutes les fins de journées pour éclairer le ciel du vieux ; alors, si trop souvent l'étoile restait invisible, saisi subitement de nostalgie, il secouait la poussière de ses pieds sur ce sol ingrat et s'enfuyait vers l'endroit toujours aimé où étaient restés tous ses souvenirs et en particulier celui si attendrissant de la chère défunte qui avait, ô puissance de l'amour ! tant versé de larmes pour lui !

La Lisette n'a jamais aimé que moi, murmurait-il en pressant le pas ! Et, ce n'est pas elle qui aurait pu me voir un seul jour sans ma petite goutte !

Celui des pensionnés dont nous rappelons ici la mémoire avait été surnommé du temps où il allait à l'école : « le Mississipi », son régent n'ayant jamais pu arriver à lui faire retenir le nom du fleuve Mississipi. L'instituteur exigeait de lui la répétition exacte de ce mot pendant la leçon de géographie : il le lui donnait à apprendre à la maison pour qu'il le récitât sans faute à l'école le lendemain : il n'y eut rien à faire ; et le régent dut se contenter d'un « Mississipi » qui resta comme sobriquet à l'élève puis à l'homme, ce qui ne l'empêcha pas de remplir avec une certaine distinction ses dernières fonctions de pensionnaire viager de sa commune.

Cette distinction résidait à son point de vue dans la possession de quelques lointains cousins et aussi de certaine ferme qu'il trouvait sur son

passage lors de ses illégitimes départs de son légitime Palace.

Dans cette ferme vivait un jeune propriétaire qui venait de se marier et de succéder à son père. Un jour le nouveau couple, regardant le long du chemin, vit pointer un homme en qui le mari reconnut bientôt « Mississipi » le cousin pensionné.

— On ne peut rien faire aux champs aujourd'hui, dit le paysan en voyant l'homme se hâter sous la pluie : et tu verras que ses histoires sont bien amusantes !

— Eh bien ! il donne le tour de la maison pour entrer ? il ne faut pas le laisser attendre par ce temps ; va vite ouvrir !

Le mari ouvre, mais ne voit personne ; et il se demande où Mississipi a pu passer au moment même où il entend des plaintes qui se changent bientôt en gémissantes clameurs. Il s'avance, conduit par les cris de douleur ; et, derrière le mur de la maison il voit le vieux cousin qui se tord, à moitié étendu sur une brouette dont, en un clin d'œil il avait tourné les jambes en bas pour s'en servir de couche.

Au moment où le mari découvre Mississipi, celui-ci gémit :

— Ah ! cousin ! cousin ! que le bon Dieu m'aide ! Sauvez-moi ! J'expire ! Oh, oui : j'expire !

— Mais qu'avez-vous ? Où souffrez-vous ?

— C'est mes hernies, cousin ! C'est mes hernies ! Et le pauvre « Mississipi » en faisant une grimace épouvantable tient ses deux mains crispées sur un coin de son ventre.

— Tâchez de vous lever et d'entrer : ma femme est là et elle vous donnera quelque chose de chaud pour vous faire du bien.

— De la lie, cousin ? ou une goutte de marc ? Oh ! je le sais : il y a toujours eu quelque chose chez vous pour me restaurer !

Il se lève et, vif comme un oiseau il suit le jeune homme en lui disant à voix basse :

— Vous savez, cousin, je ne connais pas encore votre femme ; et j'avais un peu peur qu'elle ne se soucie pas de m'hospitaliser cette nuit chez vous.

— Vous aviez tort de vous mettre en peine pour si peu ; nous ne laisserions jamais personne dehors pendant qu'il y a un abri sous notre toit.

On fait asseoir le passant : on lui parle de ses hernies ; mais il change aussitôt de sujet et revient aux qualités de la jeune mariée.

— Oh ! oui, cousin ! on me l'avait bien dit que vous aviez trouvé une toute bonne « chrétienne » ! C'est comme ça que le bon Dieu aime les femmes : qu'elles soient pleines de religion et charitables envers les pauvres ! — Il y a un beau verset dans la Bible là-dessus ; il faut que je vous le dise : attendez-voir que je m'en rappelle !... Oui, voyez, un tout beau verset qui a été fait exprès pour des bonnes gens comme vous !

Mais Mississipi se creuse en vain la cervelle ; il reste confondu de son oubli.

— Cela ne fait rien, dit gentiment la jeune femme : le verset vous reviendra ; et après le souper, vous nous l'indiquerez puisqu'il est si beau !

Le soir la femme du cousin va chercher la Bible de leur mariage ; et, la plaçant devant le pensionnaire, elle lui dit : à présent, n'est-ce pas, vous voulez chercher le beau verset dont vous nous avez parlé ?

— Ah ! bien oui ! le verset ! On m'avait bien dit que vous étiez une bonne chrétienne ! Attendez, on va le trouver !

Mais hélas ! Mississipi a beau passer son pouce sur sa langue ; il a beau tourner et tourner les feuillets, le moment arrive où il oublie qu'il se trouve sous les yeux d'une bonne chrétienne et crie, exaspéré par son manque de chance :

— Poison de verset ! où peuvent-ils bien l'avoir fourré ?

Les époux font tout leur possible pour cacher qu'ils rient aux larmes : ils disent qu'on cherchera le verset une autre fois ; et Mississipi voit

avec bonheur qu'on remet la Bible à sa place, non sans penser que lui aussi passera peut-être pour un bon chrétien, puisque l'idée y était !

Le visiteur ne manquait pas, en prenant congé de ses hôtes de dire en toute confiance, comme il le faisait au temps du père :

— Vous savez, cousin, qu'en arrivant au village, je serai obligé de me reposer un peu : et chez qui voudriez-vous que j'entre si ce n'est à la « pinte » qui se trouve sur mon chemin ?

Le cousin s'empresse de glisser le nécessaire et le visiteur de lui dire :

— N'ayez au moins pas peur que je « m'en sente ! » et puis, vous savez, cousin, ma « roquille » c'est le seul bonheur qui me reste sur la terre !
C. Ribaux.

Une bonne colle. — Un Américain loue une droschke (une voiture de place) pour se faire conduire aux principales curiosités de la ville de Cologne. A la première station, l'Américain demande au conducteur :

— Qu'est-ce que ce bâtiment ?
— C'est le bâtiment de la poste impériale.
— Combien de temps a duré la construction ?
— Deux ans.
— En Amérique, on construit cela en six mois.
— On avance plus loin. — Qu'est-ce ça ?
— C'est le grand théâtre de la ville.
— Bâti en combien de temps ?
— Une année.
— En Amérique, nous faisons ça en six semaines.

Troisième station ; on arrive devant le monumental dôme de Cologne.

— Qu'est-ce que c'est ?
Le conducteur regarde de haut en bas avec étonnement.

— C'est curieux, dit-il, la semaine passée, il n'y avait encore rien du tout par là.

Royal Biograph. — La Direction du Royal Biograph annonce la reprise pour la semaine du 12 au 18 septembre, d'un des chefs-d'œuvre de la cinématographie française : « Violettes impériales », une pure merveille cinématographique et dramatique en six actes. A chaque représentation, le Gaumont-Journal, avec ses actualités mondiales, et le Ciné-Journal Suisse, avec ses actualités du pays. Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h 30, dimanche 14, matinée dès 2 h. 30.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence:

ASSURANCES. Sans faute, Assurez vous cette année, et adressez-vous à **LA SUISSE**
Direction : 6, Rue de la Paix, Lausanne
Vie — Accidents — Responsabilité civile — Rentes viagères

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mce
18, Rue St-François — LAUSANNE — Téléphone 54.11
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.
Recherches et renseignements de tous genres, affaires pénales, plaintes et directions.

CERCUEILS riches et ordinaires — **P. SCHUTTEL**
Rue du Nord 8 — LAUSANNE — Tél. 58.94
Prix et conditions avantageuses.

ÉLECTRICITÉ **LOUIS CAUDERAY**
Escaliers du Grand-Pont 4, LAUSANNE
Lustrerie — Porcelaines — Cristaux

PHOTOS-APPAREILS Fournitures p^r photographies
Henri MEYER - Photo-Palace
Tél. 27.59, 1 rue Pichard, Lausanne.

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron